

### Chers Lecteurs

*Appuyer les initiatives des populations à la base demeure le credo de l'ONG ARDIL. Conformément à sa Mission et à sa Vision et en rapport avec ses activités, ARDIL en collaboration avec d'autres partenaires, intervient dans 4 cercles sur 5 que compte la région de Tombouctou. Les informations développées dans ce numéro se focalisent sur : les activités de mise en œuvre de la décentralisation dans la région, le micro-crédit et d'autres nouvelles non moins importantes, qui concernent directement ou indirectement, le monde du développement en général et la vie de l'ONG ARDIL en particulier*

Dans cette édition :

- ◆ Visite du nouveau Directeur de CARE en 6ème région P : 1
- ◆ La lutte contre l'ensablement est-elle gagnée ?; la scolarisation des filles, une préoccupation pour ARDIL P 2
- ◆ Visite de Vincent Carbonneau, spécialiste en Gouvernance du PGP dans les communes partenaires P : 3
- ◆ Formalisation des relations entre conseils communaux et organisations communautaires de base P : 4

## Visite du nouveau Directeur de CARE INTERNATIONAL à Tombouctou



Du 6 au 8 Septembre 2005 le nouveau Directeur de CARE INTERNATIONAL au Mali, Mr Marc de LAMOTTE a effectué une visite de prise de contact avec les équipes de terrain des projets et programmes pilotés par sa structure et mis en œuvre par l'ONG locale partenaire ARDIL. La visite l'a conduit successivement à Garbakoïra, à Horogoungou, dans la commune urbaine de Diré et la fraction de Ngorfouhongo. A Horogoungou, Mr De LAMOTTE, a été fait citoyen du village selon le chef qui nous a contacté après La visite a été clôturée par une belle soirée de danse touareg avec la dynamique troupe des femmes bellas.

## COMMUNE RURALE DE SOUMPI : Rencontre entre organisations communautaires et conseil communal

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Programme d'Appui aux Initiatives communales et aux Organisations Locales a initié des rencontres entre les Conseils communaux partenaires et les organisations communautaires. C'est dans ce cadre qu'il faut placer la rencontre entre les élus et les organisations féminines de la commune rurale de Soumpi en octobre 2005 dernier.

*Ici le 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire explique aux femmes des Organisations le fonctionnement de la commune.*



### Confiance renouvelée

A l'issue de l'évaluation positive du partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui aux initiatives communales et organisations locales (PAICOL), les deux partenaires Care et Ardil ont convenu de reconduire pour douze mois le partenariat.

## Environnement : La lutte contre l'ensablement est-elle gagnée ?

Une des tristes réalités des régions Nord du Mali est l'avancée inexorable du désert. Malgré les actions menées çà et là par l'Etat et les partenaires au développement. Cette bataille contre l'ensablement est loin d'être gagnée. Engagée dans la lutte contre l'ensablement en région, dans le nord du Mali avec tous les acteurs convaincus, sans les profondeurs de la région, telles les communes de Gargando et Essakane qui sont largement ouverts sur le désert, il y a des efforts importants à faire. Il est admis sur la base des images qui datent d'Octobre 2005 que la lutte



Toutefois, les braves populations n'ont pas baissé les bras, elles y participent chacune en développant une stratégie à la dimension des moyens dérisoires à portée de main. Ici sur cette image, il est facile de remarquer que la stratégie utilise des bois morts pour la fixation. S'il est à saluer les efforts immenses déployés pour réunir les conditions, il n'en demeure pas moins, que la réalisation de cette œuvre, suscite des questionnements. Ici sur cette image nous observons la lutte engagée entre les habitations et le sable qui avance évidemment

En effet, la lutte peut-elle être gagnée sans une conjugaison des efforts des communautés ( qui en fournissent déjà ), les collectivités, les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat, les ONG et les partenaires au développement ? La problématique de la lutte contre la désertification dans les zones très reculées au nord du Mali, ne mérite-elle pas une attention toute particulière et des conditions exceptionnelles et rapides d'intervention ? Les distances sont tellement importantes ici que des interventions isolées, des sopoudrages semble – il ne feraient aucun résultat.

Il est souhaitable et il y a urgence que de façon dynamique, programmatique et rationnelle, que des actions soient entreprises de façon durable.

Des propositions de prise en charge dans le cadre de la protection de l'Environnement sont énoncées. Vivement que des moyens particuliers soient dégagés pour corriger les disparités dans la lutte contre l'ensablement, les réalités étant différentes selon les cas.

Les femmes dans ces zones ne constituent-elles pas un acteur intéressant dans la mise en œuvre d'une telle activité ?



## Scolarisation des filles : Une réelle préoccupation pour Ardil.

Le cadre d'échanges et de concertation mis en place avec l'appui de ARDIL à l'issu du diagnostic de la commune tenu le 24/07/05, a porté sur le thème : **la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier.**



Face aux multiples problèmes le cadre a fait certaines **recommandations** :

1. Les participants ont recommandé au niveau communal, à la commission chargée des affaires éducatives à élaborer un système et à faire un suivi régulier de la situation des écoles, assorti d'un compte rendu régulier au cadre ;
2. Exhorte les autorités communales à impliquer l'ensemble des acteurs concernés à la gestion des affaires scolaires :



3. Que les autorités communales demandent à la structure déconcentrée de l'état notamment au CAP, un suivi régulier des écoles ;

4. Que les structures de gestion communautaires (APE et CGS) entreprennent des actions régulières de sensibilisation en direction des parents d'élèves en général et des femmes en particulier pour tendre vers l'équité filles- garçons dans les écoles ;

5. Que l'état applique la réglementation en vigueur en faveur des zones hostiles à l'école.

En marge de discussions les questions aussi importantes sur l'état civil, le paiement des impôts et taxes ont été abordées par le cadre. La visite guidée des installations communales a persuadé plus d'une femme que les impôts ne sont pas détenus par le maire encore moins « Commandant ».

## **Renforcement des capacités des régisseurs des communes sur l'utilisation des outils légaux de gestion financière**

Les 8 et 9 août 2005, l'équipe de ARDIL/PGP, a organisé en collaboration avec la commune urbaine de Diré, les journées de concertation et d'échanges sur l'utilisation des outils de gestion financière des communes. Cette rencontre du « donner et du recevoir » présidée par le Préfet du cercle accompagné pour la circonstance du Sous-préfet central, a regroupé, en plus des régisseurs venus de 14 communes partenaires, des acteurs comme la Trésorerie

régionale, les receveurs municipaux, les Centres de Conseils communaux(CCC).

Les recommandations et le plan d'action issus de ces journées d'échanges ont fait l'objet d'une restitution au niveau des responsables du cercle de Niafunké qui n'ont pas pu effectuer le déplacement et ont été appréciés à tous les niveaux par les différents acteurs impliqués dans l'utilisation de ces outils.

**Avec ARDIL et PGP allons lentement mais sûrement pour la légalité.**

## **Visite de Vincent Carbonneau Nouveau spécialiste de PGP en Gouvernance**

*En juillet 2005, la région de Tombouctou et ARDIL, ont reçu la visite de Vincent, spécialiste en gouvernance du Programme de Gouvernance Partagée (PGP), avec MSI, sur financement de l'US-AID. Si la mission a manqué la visite de la commune rurale de Bourem Sidi Amar, pour cause de pluie(heureusement), elle a pu rencontrer à Soboundou, les acteurs communaux (élus, agents communaux, représentants de l'APE et des Comités de Gestion Scolaires, ASACO, comité de gestion eau, Associations et coordination de femmes, Association des jeunes, partenaires au développement, etc.) autour du*

*thème « état des lieux des activités et résultats du PGP dans la commune rurale de Soboundou ». elle a pu à travers des questions s'informer et apprécier la mise en œuvre et les avancées du programme au niveau de la commune.*

*La visite du groupement des femmes du village de Karango, commune de Tonka qui fait le MJT( système d'épargne -crédit original) a laissé une très bonne impression sur les visiteurs y compris le maire de la commune..*

## **Appui de ARDIL à l'élaboration des budgets primitifs Exercice 2006 des communes**



L'appui à l'élaboration du Plan de Développement Economique, Social et Culturel ( PDSEC) est une activité quotidienne de l'équipe de ARDIL. Le PDSEC, est le document de base de toutes les actions de développement des collectivités. Son élaboration requiert alors la participation de l'ensemble des acteurs de la commune. Ainsi dans le processus, les Organisations de la Société Civile et les femmes en particulier, ont participé à la campagne de sensibilisation et d'information, aux journées de concertation intercommunautaires. Dans son appui aux communes,

ARDIL a mis un accent particulier sur son élaboration.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie régionale d'accompagnement des communes, les agents étaient repartis entre les communes de la région depuis les campagnes de sensibilisation et d'information jusqu'à la fin du processus.

L'exécution du PDSEC des communes continue avec l'appui de l'équipe ARDIL. La phase d'élaboration des budgets primitifs étant achevée puis celle des budgets additionnels, l'équipe appuie en ce moment les communes dans la préparation et d'élaboration des budgets primitifs pour l'exercice 2006.

## Programme d'Appui aux Initiatives Communales et Organisations Locales (PAICOL)

Pour l'atteinte de son Résultat 2: « *Les élus de 10 communes et leurs structures sont renforcés vis à vis de leurs rôles et responsabilités* » un appui à la mise en place et au fonctionnement d'un mécanisme de prévention et de gestion de conflits au niveau des communes est enclenché.

Au cours des réunions mensuelles précédentes, les assistants communautaires ont révélé, après avoir posé le diagnostic, que un peu partout des cas de règlement de conflits à travers des structures traditionnelles et

*consensuelles mises en place sur la base d'une large concertation, existent.. La composition des structures est différente selon les communes. Par exemple dans la commune de Gargando, le comité de prévention et de gestion des conflits est composé des chefs de fraction et villages et présidé par le Sous Préfet. Ailleurs, il est constitué uniquement de nobles et religieux. Au cours du temps, il sera intéressant d'analyser et de comparer les différents systèmes composés. Dans la plupart des communes, des actes existent pour créer le cadre juridique d'opérationnalisation des commissions Pour tous les assistants communautaires, des conseils ont été donnés pour rendre dynamique ces commissions.*

---

### ARDIL/PGP : EFFECTIVITE DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE HYDRAULIQUE (Décret 313)

Les diagnostics réalisés ainsi que les Plans Stratégiques de Partenariat(PSP) élaborés au niveau des communes par le PGP, ont été le « levain » de la prise de conscience et de la perception de la nécessité pour les collectivités et les structures de base de, non seulement nouer des relations de partenariat mais aussi et surtout de formaliser ces relations.



► A Soboundou, ARDIL / PGP dans sa tentative de rapprocher le conseil communal et le comité de gestion eau (qui a encore en charge la gestion de l'adduction d'eau), s'est vite rendu compte que les intérêts à

matérialiser leur relation opposait les deux parties. Il s'agit évidemment d'intérêts divergents. Le premier tenant à ses privilèges antérieurs et le second à son dû. Les préparatifs pour une passation saine est en cours car l'exercice est un cas d'école qui sera généralisé d'où les erreurs sont à éviter.

Dès lors les négociations évoluent mais lentement. Pour le Conseil Communal, il faut chercher les voies et moyens pour mieux l'éclairer face à cette nouvelle situation. Les négociations sont en cours avec l'appui et la facilitation du ARDIL/PGP pour : d'une part s'entendre sur un pourcentage des recettes à verser par le Comité de Gestion Eau à la commune et d'autre part, la signature d'une convention entre les 2 structures dès le mois de novembre 2005

► A Léré, après la séance de restitution des résultats du diagnostic communal, l'idée d'une rencontre entre le CC et le Comité de gestion eau a été jugée pertinente par les élus, encouragés dans ce sens par le ARDIL /PGP qui par ailleurs explique au Comité de gestion eau la nécessité d'une bonne communication pour mieux se comprendre.

Au cours de la rencontre co-facilitée par ARDIL / PGP, après des discussions parfois houleuses, les 2 parties finalement se sont mises d'accord pour le reversement par le comité de gestion eau au budget de la commune, de 3% de ses recettes à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2005.

**Avec ses actions de ARDIL, la formalisation des relations entre conseils communaux et structures de gestion eau est devenue une réalité.**

=====  
**Lisez et faites lire ARDIL INFO**  
**Merci.**

---

**ARDIL : AC N°327 MAT/CAB du 26/06/92**    **Rédaction :** Equipe    **Responsable :** Abdel Hamid Maiga